

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 76 (1950)
Heft: 11

Artikel: De l'église et du temple protestant: propos d'un architecte
Autor: Béguin, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-57430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE L'ÉGLISE ET DU TEMPLE PROTESTANT

Propos d'un architecte

par JACQUES BÉGUIN, architecte, à Neuchâtel

Généralités

Il est difficile de ne considérer le temple protestant qu'en soi. Il n'a pas été inventé de toutes pièces pour le premier protestant. Les réformés ont occupé des églises, souvent fort anciennes, et rendu leur culte, un peu différemment qu'auparavant, sous les mêmes voûtes et souvent sous la direction des mêmes conducteurs spirituels, réformés, eux aussi.

C'est pourquoi le temple bâti comme tel, conserve le souvenir de l'église. Une tradition plus que millénaire ne se brise pas au commandement ; elle demeure si personne ne commande de la briser. Le programme du temple diverge partiellement de celui de l'église, mais nul ne saurait prétendre qu'il est absolument neuf.

Je sais que mon jugement est influencé par le milieu, ce canton de Neuchâtel qui se distingue depuis des siècles par une très large tolérance religieuse. Les pessimistes y voient un manque de ferveur ; on me pardonnera si mon propos manque de vigueur lui aussi. Ici on admet généralement que catholiques et protestants ont le même Sauveur, mort pour eux sur la même croix ; le symbole de la Croix est pareil pour tous. Il est vrai que nous sommes chez des vigneron, dont une partie a été réformée, l'autre pas, par commune et en bloc et après un vote à la majorité, sans que l'on ose affirmer que tous les motifs de oui ou non étaient d'ordre strictement spirituel.

La certitude d'une origine commune et une analogie indéniable dans les convictions fondamentales permettent de croire que le problème du temple n'est pas un problème libéré de toutes contingences mais bien un cas particulier à isoler dans l'immensité de l'art religieux chrétien.

Langage bâti et patois

L'architecture est le langage bâti des peuples, langage sans fards et sans détours, parlé ou chanté. Cette particularité lui vaut des avantages sur tous les autres modes d'expression : le mot prononcé ne se tait qu'à sa démolition, le chant entonné s'entend sans interruption. Les plus vieux hymnes retentissent ainsi à côté des plus modernes. C'est la force de l'architecture avec en contrepartie, de redoutables responsabilités. Un livre se ferme, un tableau se repeint, le bâtiment demeure et si c'est un « navet » il le hurle sans arrêt. Je sais bien que, l'habitude aidant, la cacophonie nous dérange moins ; les plus délicats d'entre nous s'y font comme aux bruits de la rue ; le moment tragiquement triste est celui où l'on se laisse bercer par le tam-tam et où lâchement on y cherche une beauté.

Dans les endroits où, de génération en génération, la note juste a été donnée, tout va bien. Mais ces endroits se font rares.

Les peuples ont ainsi bâti en français, en anglais, en allemand, dans toutes les langues. Chacune de nos vallées a bâti dans son patois. Le moins averti reconnaît le clocher du Rhin, celui de la campagne bernoise ou celui du Jura. Dans tout le monde chrétien, on reconnaît l'église au milieu du village avec son caractère général d'église et son accent particulier, langage ou patois du lieu.

Dans la grande symphonie de pierre il est difficile à celui qui l'entend d'en faire abstraction et de n'en pas subir

l'influence pour un ouvrage neuf. Il doit même l'écouter attentivement, s'il veut s'harmoniser. Si, pour une raison ou une autre, il refuse d'entendre, c'est la fausse note avec toutes ses conséquences. Mais c'est la raison pour laquelle temples et églises se ressemblent fatalement, même si l'on veut absolument y voir deux programmes différents.

Evolution et pérennité

Le langage évolue avec nos idées ; la vie se perfectionne et le progrès matériel est une réalité, mais l'homme est resté pareil à lui-même. Nous faisons nos enfants comme au XII^e siècle ; notre taille a peu varié ; la marche d'escalier reste l'élément fixe de l'architecture. Le fait que nous sommes des hommes veut que la vérité chrétienne apportée au monde il y a deux mille ans est éternelle, le fond humain n'ayant pas changé, en dépit de certaines théories philosophiques.

Il peut y avoir évolution du langage et des idées en cours, évolution des méthodes de construction, des techniques, des styles, un élément de durée subsiste qui est l'humain et en faveur de cet humain les fondements durables du christianisme.

Les techniciens de tout grade résolvent dans l'industrie des problèmes qui ne se posaient pas voici cent ans. Pour l'habitation, la nouveauté des problèmes est moins visible, si elle existe en dehors de l'appareillage sanitaire et industriel. Mais pour le lieu de culte, le problème se pose comme toujours et sa solution ne doit pas avoir beaucoup varié en principe.

Il y a donc pour l'église ou le temple un élément de durée qui commande le principe intérieur, et des éléments d'évolution en quelque sorte extérieurs, uniquement dans l'expression.

Evolution de la construction et des styles

Toute l'histoire de l'art est faite de cette évolution qui, du roman nous conduit au gothique et de cathédrale en cathédrale nous amène aux temps les plus modernes.

Cette évolution s'étudie précisément sur les monuments religieux parce que les hommes ont honoré Dieu en construisant pour Lui mieux que pour eux-mêmes. Ces monuments mieux faits ont mieux tenu et nous restent comme jalons du passé.

Cette évolution est faite de changements, de méthodes dans les techniques de la pierre et de la charpente, d'expressions artistiques qui donnent les styles que les auteurs apprécient et rangent de façons diverses, mais qui peuvent se classer par genre, par âge, par pays.

Il y a un ordre mais, dans cet ordre, églises d'abord, églises et temples plus tard, conservent leur caractère, caractère durable, exprimé avec des variantes, mais toujours net.

Evolution de la doctrine

Si la doctrine posée par le Sauveur, il y a vingt siècles, reste inchangée dans sa base, elle a évolué au cours de l'histoire. Elle a dû s'adapter dans la Rome décadente ; les conciles d'abord, la papauté ensuite, l'ont affinée et tout le moyen âge n'est qu'une patiente adaptation. La Renaissance et la Réformation sont une époque d'intense activité intellectuelle, de fermentation, et pour les réformés le début d'un

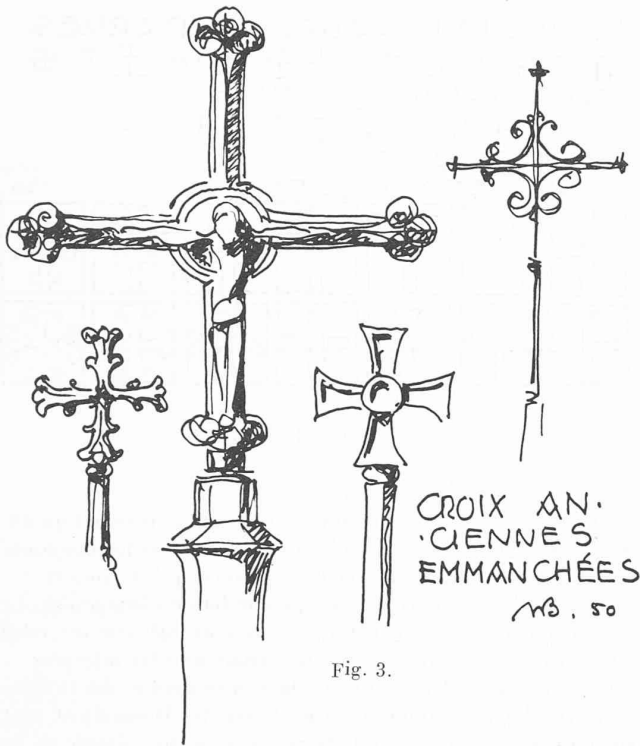


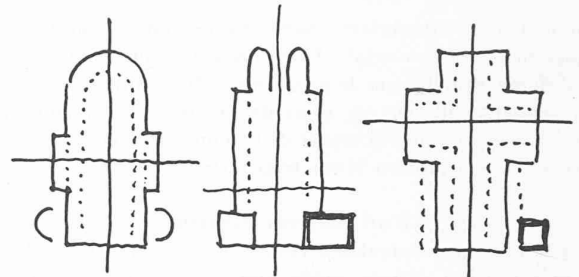
Fig. 3.

Pendant les premiers siècles du christianisme, la croix est un simple signe de ralliement, un symbole sans aucun élément de réalisme (fig. 2). Il faut attendre longtemps avant de la voir chargée d'un Christ crucifié. C'est qu'au début, le mystère de la crucifixion était trop dur pour beaucoup de fidèles et peut-être aussi trop vénéré pour qu'on ose en tenter la représentation.

Ce n'est que bien plus tard que la croix change de forme et devient crucifix. Les premiers crucifix sont du reste de belles croix grecques montées sur un manche (fig. 3). C'est le symbole à peine complété. C'est à la Renaissance que l'on commence à peindre et à sculpter la Crucifixion comme nous la connaissons. Une part symbolique demeure, attendu que personne ne peut, en se basant sur un document valable, savoir au juste comment était une croix de supplice en Judée, au début de notre ère. Ce qui est sûr, c'est qu'elle n'était pas assemblée à tenon et mortaise, ni à mi-bois, en bois normalisé bien équarri, comme on pourrait le croire à voir certaines peintures.

La croix symbole reste à la base de l'église et du temple dans la composition du plan. Elle demeure le symbole du chrétien; qu'on le veuille ou non, elle est à la base de tous les plans et ceux qui s'en sont écartés ont fait œuvre peu durable ou isolée.

A un moment donné, elle a été bannie sous forme de crucifix de nos temples protestants suisses romands, sous prétexte de rappeler le catholicisme. Elle y revient sous forme de croix pure et simple ou de croix huguenote.



SCHEMAS D'EGLISES EN BETON

Fig. 5.

C'est ici une petite querelle de décorateurs, car les mêmes qui n'en voulaient pas sous forme de croix en relief l'admettaient peinte en fresque. Depuis, les idées ont marché et la croix a retrouvé sa valeur de symbole dans les temples, dans la décoration, mais reste à la base des plans (fig. 4).

XIX^e siècle et techniques

Chacun sait comment l'essor industriel a réagi en architecture. L'évolution séculaire a été brusquée et une tradition brisée. L'apport nouveau du fer et du béton est à la base de mouvements multiples que l'on analyse de façons diverses. Ictinos a sorti de la pierre les colonnes du Parthénon et Libergier de la même pierre les voûtes d'une cathédrale. L'un et l'autre se servent du même matériau et l'artiste commande.

Toute l'histoire de l'art a été écrite avec du bois et de la pierre et leur combinaison a donné l'architecture. L'apport du fer a permis des charpentes plus hardies et plus fines qu'en bois mais n'a rien changé au principe. Le béton armé est un pudding solidifié avec lequel on fait toutes les formes.

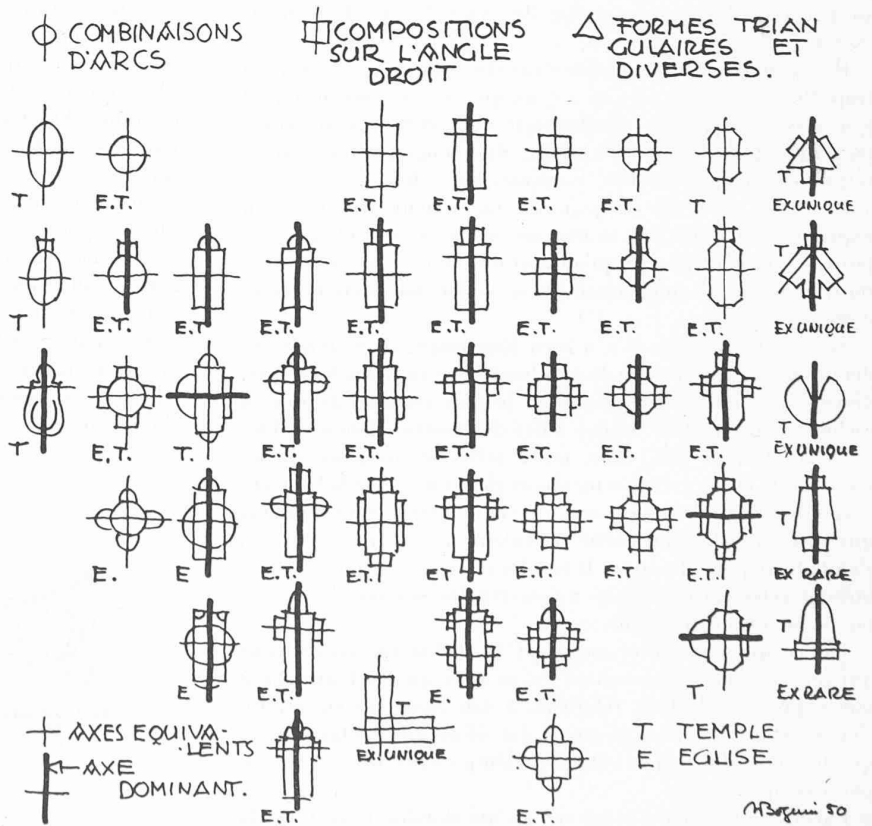


Fig. 4.

Certains modernes ont choisi certaines méthodes de calcul, s'y sont soumis et prônent des formes neuves et une nouvelle esthétique. C'est l'apport normal des techniques les plus modernes. Ont-elles eu une influence sur le temple ou l'église ? Je ne le pense pas quant au plan du moins (fig. 5).

Je ne crois pas qu'il y ait une esthétique d'avant le béton et une nouvelle pour le béton. Il y a l'esthétique tout court et ceux qui, en béton, ont franchi certaines limites, devront bien abattre de leurs théories ce qui n'est que propagande et rentrer dans le cadre.

Il y a évolution et pas révolution et brisure de sorte que même le matériau neuf ne change rien au principe.

Le programme

La vraie différence entre temple et église serait dans le programme pratique quitte à ce que l'expression d'ensemble reste celle de l'art religieux.

Les deux sont une salle.

Dans l'une, on y dit la messe, mais le sermon y existe aussi. Dans l'autre, on écoute la Parole, mais la cérémonie de la communion demande un dispositif assez voisin de celui de la messe.

Le chœur, les chapelles latérales et tant de dispositifs catholiques sont si utiles aux protestants que souvent on les fait dans des temples tout neufs.

Il y a encore tant de temples qui sont d'anciennes églises réformées que chacun peut se rendre compte que pratiquement ils conviennent aussi bien que les édifices modernes. En fait de spiritualité, ils les dépassent de beaucoup sans contredit.

J'ai beau chercher la différence fondamentale entre le temple et l'église, je m'y perds.

Depuis plus de trente ans, je continue une collection de documents commencée par mon père vers 1890. Cela consiste à mettre de côté, en classeurs ad hoc, tous les articles de revues, journaux et autres, et cela par sujets.

Je ne jette rien. L'épaisseur de mes classeurs donne à peu près le volume paru sur chaque objet. L'église, sous toutes ses formes tient le bon premier rang.

Il y a naturellement du bon et du mauvais, des centaines de fiches. Guadet, qui a rédigé son *Architecture* en trois volumes, en a un tout entier sur le problème de l'église. C'est assez dire la place qu'il tient. C'est réconfortant, du reste.

Mais les programmes sont toujours :

- une salle pour l'assistance,
- une place prépondérante pour l'officiant, curé qui dit la messe ou pasteur qui prêche,
- des annexes pour les chœurs, les orgues, les chapelles, etc., etc.

On a voulu séparer l'église du temple en voyant d'un côté le programme traditionnel de la messe et de l'autre une espèce de salle de conférences préparée pour écouter le sermon. C'est limiter le problème tragiquement.

D'une part, le curé prêche aussi et la messe n'est pas si éloignée de la communion qu'on veut bien le dire. D'autre part, la dignité de la sainte Cène des protestants a des exigences qui amènent la solution du côté de celle de l'église.

Si l'on ajoute l'influence des anciens lieux de culte dans lesquels le culte protestant se rend aussi bien que dans des bâtiments neufs, il faut bien convenir que la différence est si minime que pratiquement elle ne joue pas de rôle quant à la conception.

Il est dans l'ordre des choses que chacun soit convaincu de sa vérité, que le curé et son conseil de paroisse soient certains d'être dans une ligne, le pasteur et son conseil dans une

autre. Les différences fondamentales entre le temple et l'église sont dans l'usage du local, sa décoration, son mobilier, mais rarement dans le parti du plan (fig. 4).

Quelques temples

Il faudrait trouver des temples dont on ne ferait pas une église sans difficultés pour donner raison aux partisans d'une différence essentielle entre l'un et l'autre.

En se basant sur le fait qu'au temple tout est organisé pour le sermon, on a souvent placé la chaire sur le petit axe ou, pour le moins, sur un des grands côtés de la salle. Bien des temples du XVIII^e siècle sont sur ce dispositif, préconisé depuis, assez souvent, mais abandonné ensuite. Au reste, en général, la position de la chaire n'influence pas le parti architectural et nous sommes ramenés à une question de mobilier.

Dans les exemples historiques de temples protestants, on cite le grand temple de La Rochelle, la Zuiderkerk d'Amsterdam et le temple de Charenton, édifices garantis par des personnalités comme Philibert de l'Orme et Salomon de Brosse.

Dans deux de ces temples, le prédicateur est sur le petit axe, dans le troisième il est si avancé sur le grand que la formule est pareille. Mais, honnêtement, nous devons convenir que l'architecture n'est pas en cause et que tout n'est que dispositif de mobilier.

Les Neuchâtelois ont l'habitude du Temple-du-Bas de la même époque. Dès l'origine trop petit, il a été agrandi vers l'ouest en forme de chœur. Il n'a pas fallu longtemps pour en revenir aux formes traditionnelles et quand nous l'avons restauré avec F. Wavre, nous avons dû l'organiser pour le culte sur le petit axe et les concerts sur le grand. C'est assez dire que, là aussi, seul le mobilier est en jeu.

Je donne (fig. 5) des schémas de tous les plans que j'ai retrouvés, par type s'entend. Ils vont de la géométrie la plus simple à des figures assez compliquées, mais presque toujours avec la croix comme base. La majorité va au rectangle et aux combinaisons de rectangles en croix grecque ou latine. Les figures pleines (carré et cercle) sont rares. Presque tous peuvent être catholiques ou protestants sans transformations majeures. Les seules figures qui sont nettement des temples et qui auraient de la peine à donner des églises sont celles de locaux ovales, triangulaires, en forme de théâtres ou de cinémas. Ici le raisonnement a été poussé à l'extrême et en faisant passer le sermon au rang de conférence, on a effectivement fait des salles de conférence au détriment de l'aspect lieu de culte.

La Chaux-de-Fonds a un temple ovale, exécuté en 1804, sauf erreur, par Moïse Perret, à la suite de l'incendie de la localité. On peut se demander à quoi rime cette solution extrême. Au début, le pasteur était sur le petit axe ; après l'incendie et la reconstruction de 1930, on a repris la composition sur le grand axe. Mais là aussi c'est affaire de mobilier seulement.

Il est clair qu'à côté d'une majorité évidente de formes classiques on a donné aux temples toutes les formes les plus imprévues et les progrès du béton armé n'étaient pas faits pour arrêter les fantaisistes.

L'habitude des théâtres et cinémas devait conduire au fer à cheval et au temple en V ou, si l'on veut, en tranche de gâteau, l'ecclésiastique étant à la pointe. Ces formes sont isolées, de louables essais, mais ne semblent pas avoir fait école. On trouvera bien toujours un collègue ou l'autre qui voudra faire original, mais les paroisses, souvent, freinent ce genre de sport.

Les matériaux nouveaux n'ont rien changé aux principes du plan. On a tenté l'église en béton, ne serait-ce que pour

donner raison à la propagande. La preuve nous a été donnée que celles de ces constructions qui ressemblent le plus au temple ou à l'église sont celles qui imitent ou rappellent les formes traditionnelles. En combinant les fenêtrages de façon appropriée, les constructeurs ont donné un vague aspect gothique à ce béton ; j'ai des numéros de revues sous les yeux qui donnent une cathédrale gothique à côté. L'auteur voulait montrer qu'en béton on arrivait aussi bien qu'en pierre. Un esprit mal tourné comme le mien y voit la preuve du contraire.

L'essai est intéressant, mais il ne faut pas singer. Je n'ai rien contre le béton, au contraire, mais il est plus utilement employé autrement.

Tendances modernes

Je n'aime pas les jugements quantitatifs ou statistiques. Ils sont souvent moyens et au détriment de la qualité. Le fait que le grand nombre procède d'une certaine façon n'est donc qu'une preuve relative. Mais c'est tout de même une indication.

Dans l'effort considérable de construction et de rénovation entrepris chez nous, on note dans l'ensemble un retour à la tradition pure et simple de l'église, avec une tendance à la décoration, aux vastes peintures et à la sculpture quand l'argent est là. La simplicité voulue des temples n'est plus, comme au XVIII^e siècle, une question de conviction, mais de porte-monnaie.

Même avec des moyens simples, nos paroisses cherchent l'aspect avenant et des temples moins tristes, dans la ligne traditionnelle de l'église.

La croix apparaît presque partout comme symbole bien en évidence.

De nombreux concours montrent un retour à la ligne générale, et souvent, quand bien même un jury à la page récompense des projets avancés, l'exécution met de l'ordre.

L'exemple, à Neuchâtel, de la chapelle des Valangines est suggestif. Un récent numéro du *Bulletin* a donné cet édifice. Le concours avait mis en vedette un projet nettement moderne, dans la ligne un peu alémanique de l'art suisse, genre E. P. F., type moyen délivré de toute attache régionale. C'était la dernière limite de ce que le Neuchâtelois pouvait supporter. Ce projet, amendé par son auteur, s'est encore modernisé en plan et en expression artistique, tant et si bien

que les responsables de la construction sont allés chercher le second prix (J.-P. et R. de Bosset) pour exécuter une chapelle 100 % traditionnelle. Je suis d'autant plus à l'aise pour parler de cette affaire que j'ai regardé et marqué les points dans ce match entre partisans du neuf à tout prix et tenants d'un minimum traditionnel.

A Serrières, vieille église du XVII^e siècle, restaurée par F. Wavre. Ce rectangle parfait supportait mal la chaire, la table de communion et une croix avec un bas-relief sur le grand axe. Pour la décoration, et dans la ligne traditionnelle, notre collègue a crevé le mur du fond et fait un semblant de chœur.

Aux Ponts-de-Martel, j'ai été pris dans une bagarre du même genre. Ce village a un temple du XVII^e siècle également. C'est le rectangle parfait, type Charenton, mais avec le prédicateur sur le petit axe. Les fidèles n'ont eu de repos que le pasteur soit sur le grand axe et les galeries modifiées en conséquence. Ils ont voulu la disposition traditionnelle mais, au moment de poser la chaire, dans ce parallépipède parfait, la décoration était délicate et ne rendait pas. Le recul manquait.

La solution de crever le mur était impossible. J'ai été appelé in extremis pour un conseil et, de fil en aiguille, j'ai dû décorer tout le cube en utilisant avec tout ce que peut l'architecture, toutes les ressources du camouflage, pour donner de l'aspect à une composition autrement sèche.

L'intérêt n'est pas dans le travail lui-même, mais dans cette volonté d'une population de revenir à la tradition et d'avoir là une grande croix dominant tout. Le symbole reprend ses droits.

Arrivé au terme de ces quelques méditations sur un problème, cas particulier, de l'art religieux, j'aimerais pouvoir me faire le champion du temple en soi. Je dois reconnaître que ceux qui l'ont fait de bonne foi ont été dépassés par l'objet lui-même et qu'en réalité le lieu de culte ne peut qu'être traditionnel. Cela n'exclut ni l'invention ni l'habileté et comme il a été question ici d'Ictinos, reconnaissons que ses colonnes ne sont pas bien différentes de celles de ses prédécesseurs. Il y a mis, de plus, son génie et surtout il a pris la peine de poser des calques pour améliorer.

C'est probablement dans cette direction que nous trouverons la nouveauté durable, nous aussi, même en faisant un temple comme tout le monde, mais simplement mieux.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité central des 13 et 21 janvier, 24 février et 14 avril 1950

1. *Contrôle des prix.* Alors que les pourparlers avec l'Office fédéral du contrôle des prix concernant l'abrogation des « Prescriptions n° 643 A/47 » avaient abouti à fin 1949, le chef du Département fédéral de l'économie publique, sur l'intervention d'un office fédéral, a demandé un nouvel examen de la question. Le Comité central donne ses instructions à la délégation de la S. I. A. et ratifie ensuite l'accord du 26 janvier 1950 avec l'Office fédéral du contrôle des prix, tel qu'il a été porté à la connaissance de tous les membres de la S. I. A. Selon cet accord, les « Prescriptions n° 643 A/47 » sont abrogées sous certaines conditions, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1950. La S. I. A. s'engage, entre autres, à procéder jusqu'à fin 1950 à la révision, décidée déjà, du tarif d'honoraires pour travaux d'architecture.

2. Le Comité central prend connaissance des résultats des pourparlers entre une délégation de la *Commission pour les questions sociales* et l'Union centrale des Associations patronales suisses. Le projet de « Règles concernant les conditions d'engagement des ingénieurs », élaboré par les deux délégations, est adopté pour être soumis à la prochaine assemblée des délégués. Le Comité central constate que cet accord ne donne pas satisfaction sur tous les points, mais qu'il constitue une première base d'entente importante qu'il sera possible d'améliorer par la suite. Les « Règles » fixent les conditions minimum d'engagement et il a été convenu expressément avec l'Union centrale qu'elles ne devront avoir en aucun cas pour effet de modifier des conditions de travail plus favorables déjà en vigueur. Cet accord constitue une première base, susceptible d'extension. Il prévoit aussi une commission commune d'arbitrage, appelée à examiner des contestations éventuelles touchant les salaires ou les conditions générales d'engagement.

La commission traitera maintenant en premier lieu les questions concernant la formation des ingénieurs et des archi-